

---

réaliser ses objectifs de développement nationaux ou une réforme économique internationale par ses seuls efforts. Nos populations et nos économies nationales sont trop interdépendantes pour rendre une telle approche possible. Il nous reste donc à choisir à même les institutions internationales dont nous disposons les plus aptes en fonction des tâches à exécuter. Dans l'intérêt des rapports que la CNUCED entretient avec d'autres institutions internationales, il semblerait que le mieux soit que chaque organisme œuvre efficacement dans le cadre de son mandat et qu'il coopère dans les domaines où il y a interface.

Les pays en développement se rendent parfaitement compte qu'ils assument, pour l'essentiel, la responsabilité de leur propre développement. Leurs ressources comptent pour plus de 80 p. 100 des dépenses faites pour le développement. Les transferts de ressources externes consentis à des conditions de faveur, certes importants pour certains pays, ne sont qu'un supplément marginal pour le plus grand nombre. Les décisions concernant la répartition interne des investissements, les choix à opérer entre solutions concurrentes et l'affectation des crédits entre les programmes économiques et sociaux sont l'apanage exclusif des administrations et des gouvernements nationaux et doivent tenir compte des contraintes propres au système économique international. Les choix que nous pouvons faire collectivement pour contribuer au processus de développement et renforcer les efforts des gouvernements nationaux sont limités mais importants si nous voulons appuyer l'évolution d'un tel système économique.

La sagesse de nos choix dépend en partie du réalisme de notre évaluation des facteurs qui déterminent la marge de manoeuvre des gouvernements. Il est essentiel d'obtenir du public qu'il appuie les politiques intérieures et extérieures qui favorisent le processus de développement. Cette observation est particulièrement vraie dans les pays industriels en période de difficulté économique. Les projets de réorganisation de la production industrielle ou de la structure des échanges peuvent être avalisés plus facilement si l'on peut faire ressortir clairement leurs avantages pour le producteur et le consommateur. Les décisions qui influent sur les investissements dans les pays en développement ou les ajustements industriels exigent une active collaboration des décideurs des secteurs publics et privés. Nombre de propositions touchant les intérêts des pays en développement supposent la prise de décisions sur la base de critères commerciaux. Dans de tels cas, le rôle du gouvernement se limite à établir le climat approprié dans lequel l'entreprise privée peut opérer.

La politique canadienne a pour objectifs de promouvoir une croissance économique plus rapide dans les pays où le besoin s'en fait sentir, d'encourager une participation élargie au processus de développement et de contribuer à une évolution ordonnée du système économique par le recours à diverses politiques. Seuls des programmes pratiques et efficaces serviront réellement les intérêts à la fois des pays en développement et des pays industrialisés.

A notre avis, le choix le plus important est de définir les secteurs où les uns et les autres ont des intérêts communs, puis de favoriser les changements qui seront bénéfiques à l'échelle mondiale. Nous continuons de croire qu'un système libéral et dynamique offre le climat le plus prometteur à la croissance économique et au progrès social.

---